

AOL gagne son procès contre un gang de 'spammeurs'

Première plainte déposée par AOL sur la base du CAN-SPAM Act (

Controlling the Assault of Non-Solicited Pornography and Marketing Act), loi fédérale adoptée en 2003? Premier succès pour America Online ! En application de la loi, et fort des 130.000 plaintes qu'il a reçues de ses abonnés, AOL a pris la tête d'une procédure visant les auteurs de milliards d'e-mails spammés. Des messages illicites proposant un détecteur de mensonges ou un '*Banned CD*' qui apportait des informations confidentielles, en particulier comment changer d'identité. Selon l'opérateur, ces messages auraient généré plus de 100.000 dollars de chiffre d'affaires hebdomadaire. Au cours de l'enquête menée par AOL pour remonter à la source des 'spams', l'un des fraudeurs a accepté de collaborer. Braden M. Bourneval, jeune champion d'échecs du New Hampshire, a dénoncé le gang moyennant la saisie de ses valeurs, 20.000 dollars en or, 75.000 dollars en *cash*, et un véhicule Hummer immatriculé '*CASHOLA*'. Parmi les personnes identifiées figure un certain Davis Wolfgang Hawke, une personne peu recommandable associée à plusieurs groupes néo-nazi. La demande de dommages et intérêts d'AOL a été calculée sur la base de 100 dollars par plainte? ou 13 millions de dollars. Une somme que l'opérateur ne recouvrera probablement pas ! Les biens saisis par AOL feront l'objet d'une loterie, '*AOL Spammer's Gold Sweepstakes*'. Et le portail s'est engagé à verser plusieurs dizaines de milliers de dollars au profit de l'équipement informatique des écoles publiques de Virginie du Nord.